



# **LA DESTRUCTION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS ET PERTE DE BIODIVERSITÉ AU BAS CONGO, RDC**

Par : Nicolas SHUKU ONEMBA

Directeur Exécutif de l'Association Nationale pour l'Évaluation Environnementale, (RD Congo)

---

## **Introduction**

La province du Bas Congo est l'une de 11 provinces que possède la RDC. La réalité forestière du Bas Congo est que la pression démographique met en péril la durabilité des différents écosystèmes forestiers à cause notamment des besoins en bois de chauffe, charbon de bois, bois de construction, bois d'œuvre et en terres agricoles. On assiste à une déforestation continue. Heureusement que la forêt se renouvelle.

## **I. Preuves de la destruction des écosystèmes forestiers et leurs conséquences**

Les preuves de la destruction des écosystèmes forestiers du Bas-Congo se résument par l'exploitation non écologique de la forêt sans connaître et comprendre ces écosystèmes. Et après prélèvement, il faut restituer ou donner le temps à l'écosystème pour qu'il se reconstitue et allonger la durée de vie de la forêt. Mais par l'ignorance, le Ne Kongo, avant d'exploiter la forêt, n'a pas cherché à savoir ce qu'est la forêt c'est à dire sa composition, sa structure, son fonctionnement et sa dynamique, il n'a pas procédé à l'aménagement forestier et la plantation forestière, l'exploitation forestière au Bas Congo est faite essentiellement pour des motifs :

- de survie: cultures vivrières, bois de chauffe
- économique : prélèvements de divers produits à vendre

### **1. Causes de la destruction des forêts au Bas Congo**

Au Bas Congo comme dans toute la RDC, la destruction des écosystèmes forestiers est liée à des causes multiples formant un ensemble complexe de pressions économiques, sociale et politiques, sur lesquelles se greffent des problèmes de gestion des ressources naturelles. Or les facteurs qui sont à la base de ces pressions anthropiques sont également multiples et complexes :

- Accroissement démographique rapide ;
- Pauvreté extrême et répandue ;
- Mauvais systèmes d'occupation et d'utilisation des terres (agriculture non sédentarisée) ;
- Faiblesse des institutions qui devraient gérer la forêt ;
- Abattage destructeur tant par les paysans que par les entreprises étrangères, etc.
- Encouragement par les pouvoirs publics d'une exploitation forestière sans aménagement(octroi de concessions forestières) ;

Actuellement, le défrichage des forêts au profit de l'agriculture itinérante et la fabrication des combustibles ligneux pour répondre aux besoins de la population paupérisée en expansion rapide, constituent la principale cause de la destruction des forêts.( 85%) des paysans du Bas fleuve et Cataractes se sont convertis en bûcherons et charbonniers.

Nous confirmons avec Binzangi (1998) que « dans la plupart de cas les paysans qui abattent les arbres sont poussés par un besoin urgent la survie et n'agissent pas toujours par ignorance, malveillance ou l'esprit de lucre. »

Dans le District de Cataractes, les besoins en terres agricoles, en bois de construction et BC ont fait que toute la forêt galerie soit décimée et ont facilité la raréfaction et la disparition des certaines espèces végétales et animales(BAYA: 1992,chaque mois, dans la réserve de Luki, on abattait plus de 900 bêtes pour les besoins des citoyens.) Ce phénomène s'est produit et continue à se produire dans les 3 territoires du District des Cataractes.

Par ailleurs, l'exploitation commerciale ou industrielle du bois des forêts contribue aussi de façon directe et indirecte à la destruction des écosystèmes forestiers. De plus, les méthodes actuelles d'abattage sont destructrices et modifient sensiblement la diversité biologique de l'écosystème forestier. Plusieurs territoires du Bas Congo se dégradent par la surexploitation. Cas des entreprises Misson et Gérard à Kasangulu, entreprise Makaya Lezi à Songololo et Bas fleuve sont éloquentes.

## **1.2. Conséquence de l'exploitation irrationnelle de forêts**

La déforestation rompt l'équilibre entre l'arbre, le sol, le climat et les activités de l'homme. Il s'en suit la formation des savanes à très grande échelle et qui, si elles sont soumises à une gestion non écologique peuvent se transformer en steppe ; engendrer les perturbations du cycle de l'eau et de climat ; on évite au Bas Congo la série régressive forêt-savane-steppe-désert ; la vie des habitants du Bas Congo est bouleversée par la dégradation des sols, la faible productivité des sols, la rupture d'équilibre hydrologique, la faim, la pauvreté, l'ignorance, etc.

A court terme, l'exploitation des écosystèmes forestiers sans aménagement forestier a aboutit à la destruction des niches écologiques des espèces végétales et animales qui sont menacé de disparition.

## **1.3. Quelques espèces végétales menacées de disparition**

Ces espèces ci-dessous tendent à disparaître, pourtant, elles remplissent diverses fonctions dans la nutrition, les différentes activités de la vie familiale, la technologie, les industries alimentaires, chimique et en médecine.

Il s'agit de :

- ananas (*ananas comusus*) ;
- baobab( *adansonia digitata*) ;
- goyavier(*lagerstomia sp.l.*) ;
- mambulu(*landophia lanceolata*) ;
- mansiesi (*maesobotrya staudtii*) ;
- palmier à huile( *elaeis guineensis*) ;
- nkamba (*chlorophora excelsa*) ;
- mbota( *milletia laurentii de wild*) ;
- sela (*albizzia adianthifolia*) ;
- kingeti (*hymenocardia acida tul.*), etc.

#### **I.4. Quelques espèces animales disparues**

Plusieurs études confirment que dans les villages du Bas Congo, le gibier se raréfie. Le dernier éléphant qui a survécu dans la réserve de la Luki a été abattu en 1975 (Pendje et baya, 1992) ; disparition de buffle, antilope et gazelle qu'on trouvait dans les environs de Kimpese dans les années 90, braconnage et abattage des animaux dans la réserve de Luki, tout ceci représente une atteinte à la biodiversité, particulièrement aux protéines animales qui font défaut en RDC.

A long terme, la déforestation conduit à la désertification des sols et à une modification catastrophique du régime des eaux. La sécheresse s'installe avec son cortège de misère. La pénurie des produits forestiers ne permet plus de satisfaire les besoins quotidiens des populations en nourriture (disparition des champignons, des légumes sauvages, des chenilles, des fruits, du gibier,...), en produits médicinaux, en bois de feu. Toute l'économie rurale est déstabilisée et la vie des hommes n'est plus qu'une lutte de survivre. Le Ne-Kongo reste bloqué dans le cercle vicieux de la pauvreté.

#### **II. Que faire pour éviter la destruction des écosystèmes forestiers du Bas Congo**

Il est indispensable d'élaborer, diffuser, faire appliquer la législation forestière en vigueur en RDC, encadrer et sensibiliser les paysans au sujet des multiples bienfaits de la forêt, élaborer les programmes de reboisement et de la foresterie, moderniser et sédentariser l'agriculture, améliorer le pouvoir d'achat du congolais, électrifier les territoires.

- Initier la population à la culture verte et à l'Ecodéveloppement qui lui permettront de réaliser une révolution culturelle individuelle ; à avoir un bon sens de préservation des écosystèmes en les utilisant rationnellement.
- Conscientiser la population afin qu'elle se rende compte des dégradations de son environnement et des problèmes annexes, d'où la nécessité de sensibiliser la population
- Que cette population puisse aussi changer ses mentalités.

#### **CONCLUSION**

Nos forêts représentent une véritable pharmacie tropicale. Nous ne pouvons donc pas dilapider la biodiversité. Car, c'est par l'accès à une ample diversité génétique que les humains survivront. Si cette diversité disparaissait, nous disparaîtrions peu après. Les forêts donnent des bénéfices socio-économiques liés à la diversité biologique.

Par ailleurs, le Nekongo doit être initié à la culture verte et à l'Ecodéveloppement qui lui permettront de réaliser une révolution culturelle individuelle. Car si les techniques, les lois, les procédures et les politiques changent, elles resteront sans effet tant que les hommes n'ont pas eux aussi changé en ce domaine. Le changement des mentalités prend certes du temps, mais c'est un investissement à long terme aussi important que planter des arbres. En définitive, la meilleure et la seule leçon, c'est de « sauver d'abord l'homme pour sauver la forêt » (Ph LEROY, 1991).

## **Bibliographie**

1. BINZANGI K. (1998) : La destructions des écosystèmes du Bas Congo : menace à la vie. Rev. Lukuni Lwa Yuma, Université Libre de Luozi, pp19-29
2. BAYA K & PENDJE, G (1992): La réserve de biosphère de Luki (Congo). Patrimoine floristique et faunistique en péril, Kinshasa, PNUD/UNESCO/MAB, 75 p.
3. LEROY, Ph. (1991) : Des forêts et des hommes, Paris, Presses Pocket, 126 p.
4. SHUKU O,2002 : L'Énergie-bois dans la commune de Lemba : approvisionnement commercialisation et consommation 189 P